



FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER:
**Comment construire 2000 €
de retraite par mois ?**



Informations Importantes

Les investissements proposés par Maubourg Patrimoine présentent des risques de perte en capital et de liquidité. Ni le capital, ni le rendement ne sont garantis.

Les chiffres indiqués dans les vidéos sont à titre indicatif et ne constituent pas un engagement contractuel.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats à venir

La fiscalité dépend du pays de résidence, de la localisation des actifs et des conventions fiscales applicables. Les exemples présentés doivent être validés au regard de chaque situation individuelle.

Les informations présentées ont une vocation uniquement informative et ne sauraient être considérées comme un conseil en investissement.

Quand bien même il se serait assuré de la véracité des informations diffusées, Maubourg Patrimoine décline, dans la limite des dispositions légales, toute responsabilité quant à leur actualité, leur exactitude et leur intégrité.

Objectifs du webinaire

Vos droits

1. Ce que vous toucherez déjà

Comprendre vos droits à la retraite en France et à l'étranger

Votre besoin

2. Ce qu'il vous faudra en plus

Définir votre besoin de revenus complémentaires

Votre effort

3. Combien épargner aujourd'hui ?

Mesurer l'effort nécessaire selon votre âge et votre horizon

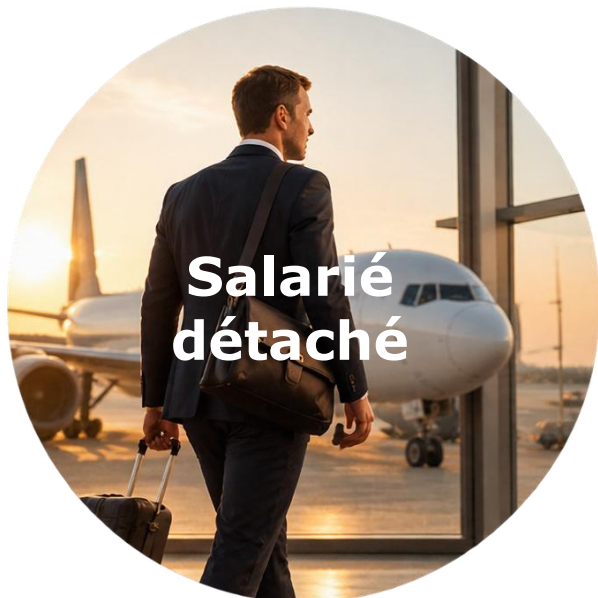
Votre stratégie

4. Comment construire ces revenus ?

Combiner les solutions adaptées à votre situation

À la fin de ce webinaire, vous aurez **les clés pour construire votre propre stratégie de retraite.**

1. VOS DROITS : TOUT DÉPEND DE VOTRE SITUATION



**Salarié
détaché**

**Vous restez dans le système
français**

Vous continuez à cotiser aux régimes
obligatoires français.

→ Votre expatriation ne crée
normalement pas de rupture de droits.



**Expatrié
pays
coordonné
avec la
France**

 **Vos périodes peuvent être
prises en compte**

Union européenne / EEE / Suisse ou
pays lié à la France par une
convention.

→ Les périodes françaises et
étrangères peuvent être coordonnées
selon les règles applicables.



**Expatrié
pays non
coordonné
avec la
France**

 **Chaque système
fonctionne séparément**

Pas de mécanisme général de
totalisation avec la France.

→ Il faut être particulièrement
attentif aux droits
effectivement acquis.

PAYS COORDONNÉ : COMMENT VOS DROITS SONT-ILS CALCULÉS ?

UNION EUROPÉENNE / EEE / SUISSE

Vos périodes de travail sont coordonnées

France
+
périodes travaillées dans les autres États concernés
↓
Calcul de vos droits selon les règles de coordination

Chaque pays vous verse la pension correspondant aux droits acquis chez lui.



PAYS LIÉ À LA FRANCE PAR UNE CONVENTION

Vos périodes de travail sont coordonnées

France
+
périodes travaillées dans le pays conventionné
↓
Prise en compte selon les dispositions de la convention

Les règles diffèrent selon la convention applicable.

Être expatrié ne signifie donc pas nécessairement perdre ses années de cotisation.

Mais coordination des droits ne signifie pas nécessairement niveau de retraite suffisant.

PAYS NON COORDONNÉ : ATTENTION AUX CARRIÈRES FRAGMENTÉES

FRANCE

Années cotisées en France



**Pension française calculée sur vos
seuls droits français**



PAYS DE RÉSIDENCE

Années cotisées localement



**Droits à une pension locale selon les
règles du pays**

- ⇒ **Vos années travaillées à l'étranger ne disparaissent pas nécessairement** → Elles peuvent créer des droits dans le régime local.
- ⇒ **Mais elles ne viennent pas compléter votre carrière française** → En l'absence de convention, les deux systèmes fonctionnent indépendamment.
- ⇒ **Vous pouvez donc avoir une retraite très morcelée** → Et parfois des droits locaux faibles ou difficiles à atteindre selon les conditions du pays.

C'est dans cette situation que la question d'une cotisation volontaire en France prend tout son sens.

DOIS-JE COMPLÉTER VOLONTAIREMENT MA RETRAITE FRANÇAISE ?



Retraite de base

Continuer à acquérir des droits dans le régime français

- ✓ Cotisation volontaire à l'assurance vieillesse
- ✓ Permet de continuer à alimenter sa carrière française

✗ Coût élevé



Retraite complémentaire

Continuer à acquérir des droits complémentaires

- ✓ Cotisations permettant d'acquérir des points
- ✓ Pension future fonction du nombre de points acquis

✗ Coût à mettre en regard des droits supplémentaires obtenus

Cotiser davantage au système français... ou constituer soi-même son complément de retraite ?

CAS PRATIQUE N°1 : COMMENT OBTENIR UNE RETRAITE DE 2.000 €/MOIS AVEC CFE/MALAKOFF HUMANIS ?

	Cotisations aujourd'hui	Pension future estimative
CFE – retraite de base	719 €/mois	931 €/mois
Malakoff Humanis – Agirc-Arrco	1.146 €/mois	1.069 €/mois
TOTAL	1.866 €/mois	2.000 €/mois

Hypothèses principales	Valeur
Âge de départ	45
Âge de retraite	65
Durée de cotisation	20
Objectif de pension mensuelle brute	2.000 €
PASS 2026	48.060 €
Trimestres CFE acquis sur 20 ans	80
Durée d'assurance de référence retenue	172
Assiette Agirc-Arrco nécessaire (≈)	83.458 € / an
Prix d'achat du point Agirc-Arrco 2026	20,1877
Valeur de service du point retenue	1,4386

Détail du calcul	Résultat
Pension de base annuelle imputable aux	11.177 €/an
Pension de base mensuelle	931 €/mois
Complément mensuel à produire	1.069 €/mois
Points Agirc-Arrco à acquérir / an	445,7
Points acquis sur 20 ans	8913,7
Cotisation Agirc-Arrco appelée	11.425 €/an
CEG	1.989 €/an
CET	292 €/an
APEC (hypothèse cadre)	50 €/an
Cotisation complémentaire totale / mois	1.146 €/mois

VOTRE RETRAITE OBLIGATOIRE SUFFIRA-T-ELLE ?

VOTRE NIVEAU DE VIE À LA RETRAITE



- Vos retraites obligatoires françaises
- Vos retraites étrangères



= VOTRE BESOIN DE REVENUS COMPLÉMENTAIRES



Objectif de revenus à la retraite : 5 000 €/mois

Retraites estimées : 3 000 €/mois

→ Complément à construire : 2 000 €/mois

Le bon objectif n'est donc pas « combien vais-je toucher de retraite ? », mais « quel revenu me manquera-t-il pour maintenir mon niveau de vie ? »

2. VOTRE BESOIN : QUEL REVENU COMPLÉMENTAIRE FAUT-IL PRÉVOIR ?

Votre niveau de dépenses

Logement, voyages, loisirs, santé, aide aux enfants...



Niveau de vie souhaité à la retraite

– Retraites
obligatoires estimées

= Revenu
complémentaire à
construire



L'inflation

2 000 € aujourd'hui
n'auront pas le même
pouvoir d'achat dans 15 ou
20 ans.

Votre pays de résidence

Le coût de la vie et la fiscalité peuvent être très différents selon le pays choisi à la retraite.



La durée

Il faut financer ce complément potentiellement pendant 20, 25 ou 30 ans.

Notre objectif de 2 000 €/mois est donc un exemple : chacun doit déterminer son propre « écart de retraite »

2 000 € PAR MOIS : QUEL CAPITAL FAUT-IL ?

$$2\,000\text{ € / mois} = 24\,000\text{ € / an}$$

JE VEUX PRÉSERVER MON CAPITAL

Capital cible : environ 480 000 €

$$480\,000\text{ €} \times 5\% = 24\,000\text{ € par an}$$

-  Je retire les revenus générés par mon patrimoine.
-  Le capital de 480 000 € est théoriquement conservé.

Mais : le rendement de 5 % n'est pas garanti et il faut tenir compte de la fiscalité, des frais et de l'inflation.

J'ACCEPTÉ DE CONSOMMER MON CAPITAL

Capital nécessaire : environ 345 000 €

Avec un capital rémunéré à **5 % par an**, je peux retirer environ :

2 000 € / mois pendant 25 ans

-  Une partie des 2 000 € provient du rendement.
-  L'autre partie provient progressivement de mon capital.
-  Au terme des 25 ans, le capital est quasiment épuisé.

480 000 € à préserver ou 345 000 € à consommer : ce ne sont pas les mêmes stratégies de retraite.

3. VOTRE EFFORT : COMBIEN FAUT-IL ÉPARGNER AUJOURD'HUI ?

Votre objectif de revenus
↓
détermine un capital à constituer
↓
qui détermine votre effort d'épargne



Pour disposer d'une bonne retraite, l'important c'est de partir à point

COMBIEN FAUT-IL ÉPARGNER CHAQUE MOIS ?

Objectif : constituer 480 000 € à 65 ans

Hypothèses	Valeur
Capital cible (€)	480.000 €
Rendement annuel moy	5,0%

Âge de départ	Durée d'épargne (années)	Effort mensuel indicatif (€ / mois)
35	30	577 €
40	25	806 €
45	20	1.168 €
50	15	1.796 €
55	10	3.091 €

Simulation indicative : versements mensuels constants, rendement moyen hypothétique de 5 % par an, hors frais, fiscalité et inflation. Rendement non garanti.

Le meilleur allié de votre retraite n'est pas le rendement : c'est le temps.

LE RENDEMENT PEUT RÉDUIRE L'EFFORT... MAIS PAS SANS RISQUE

Objectif : constituer 600 000 € à 65 ans — départ à 40 ans

Rendement moyen hypothétique	Effort mensuel indicatif	Écart vs scénario 4 %
2%	1.543 € / mois	+376 €
4%	1.167 € / mois	0 €
6%	866 € / mois	-301 €

*Simulation indicative : versements mensuels constants, capital cible de 600 000 €, capitalisation mensuelle, hors frais, fiscalité et inflation.
Rendements non garantis.*

Plus l'horizon est long, plus il est possible d'accepter des fluctuations pour rechercher du rendement. À l'approche de la retraite, la sécurisation devient progressivement prioritaire.

4. VOTRE STRATÉGIE: COMMENT CONSTRUIRE VOS REVENUS COMPLÉMENTAIRES ?

**Il n'existe pas un « placement retraite » idéal :
il faut combiner plusieurs solutions.**



**Assurance-Vie
PER**



**Compte
Titres**



Immobilier



Non Coté

ASSURANCE-VIE

TRANSFORMER PROGRESSIVEMENT SON CAPITAL EN REVENUS COMPLÉMENTAIRES

1. Pendant la vie active

Versements réguliers ou ponctuels

- Constitution progressive d'un capital
- Allocation adaptée à l'horizon et au niveau de risque

2. À l'approche de la retraite

Sécurisation progressive d'une partie du patrimoine

- Réduction du risque sur les sommes dont on aura prochainement besoin

3. Pendant la retraite

Mise en place de **rachats programmés**

- Par exemple 2 000 €/mois
- Le solde du contrat reste investi





Fiscalité

🌍 Pour un non-résident, **la fiscalité de l'assurance-vie** dépend notamment

- Du pays de résidence fiscale
- Du pays de souscription
- Des conventions fiscales applicables



Les principaux atouts

Souplesse : versements et retraits adaptables

Liquidité : capital disponible sous réserve des caractéristiques des supports

Transmission : outil également utilisable pour organiser la transmission

Diversification : accès à plusieurs classes d'actifs selon le contrat

L'assurance-vie est une enveloppe : sa performance dépend avant tout des actifs que l'on met à l'intérieur.

PER : LE « SUPER BONUS » FISCAL DU RETOUR EN FRANCE

Pour un non-résident, le PER peut être une réserve de déduction fiscale pour demain

Pendant l'expatriation

Vous vous constituez une épargne retraite avec d'autres enveloppes: assurance-vie, compte-titres, immobilier...

Vous conservez vos plafonds de déduction disponibles

Au retour en France

↓

- Plafond de déduction PER exceptionnellement majoré
- Possibilité de réaliser un versement important dès l'année du retour
- Économie d'impôt potentiellement très significative



Le PER de l'expatrié se prépare pendant l'expatriation... mais se finance au retour.

CAS PRATIQUE N°2 : RETOUR EN FRANCE : PROFITER DU PER

**55 ans - Célibataire - Retour en France après plus de
3 années civiles de non-résidence**

Revenu professionnel : 200 000 €

Le régime des nouveaux résidents permet de calculer le plafond sur les revenus professionnels de l'année du retour et d'ajouter un plafond complémentaire égal à 3 fois le plafond de base.

Le plafond disponible peut donc atteindre 4 fois le plafond ordinaire (sous réserve notamment des cotisations retraite d'entreprise venant le réduire).

Plafond PER normal : $200\,000\,€ \times 10\% = 20\,000\,€$

+ Bonus nouveau résident : $20\,000\,€ \times 3 = 60\,000\,€$

= Versement potentiellement déductible = 80 000 €



PER

**Économie
d'impôt**

24 000 €

COMPTE-TITRES LA SOUPLESSE SANS LA CAPITALISATION

LES ATOUTS

- Capital disponible à tout moment
 - Pas de plafond de versement
 - Large univers d'investissement : actions, obligations, ETF, fonds
 - Frais un peu moins élevés qu'en assurance-vie
- ⇒ Grande souplesse pour adapter l'allocation dans le temps

LA CONTREPARTIE

- Revenus et plus-values réalisés susceptibles d'être fiscalisés au fil de l'eau
 - Pas d'enveloppe permettant de différer systématiquement la fiscalité jusqu'au retrait
- ⇒ Sur longue durée, cette fiscalité peut réduire l'effet cumulatif du réinvestissement



Pour un français résidant à l'étranger, tout dépend cependant de la fiscalité du pays de résidence.

IMMOBILIER : ACHETER AUJOURD'HUI, PERCEVOIR DES REVENUS DEMAIN

IMMOBILIER PHYSIQUE

➤ En pleine propriété

- Revenus locatifs immédiats
- Possibilité de recours au crédit
- Maîtrise du bien

Mais gestion, travaux, fiscalité et risque locatif



➤ En nue-propriété

- Achat avec une **décote**
- Pas de loyers pendant le démembrement
- Pas de gestion locative liée à l'usufruit
- Récupération de la pleine propriété à son terme

Les revenus peuvent commencer au moment choisi pour la retraite



SCPI

➤ **En pleine propriété**

- Revenus potentiels immédiats
- Diversification immobilière
- Gestion déléguée
- Investissement fractionnable



➤ **En nue-propriété**

- Acquisition des parts avec une décote
- Aucun revenu pendant le démembrement
- Pas de fiscalité sur des revenus fonciers non perçus
- Récupération automatique de la pleine propriété au terme
- Possibilité de faire coïncider la fin du démembrement avec le départ en retraite

Quand on n'a pas besoin de revenus aujourd'hui, pourquoi payer pour les recevoir tout de suite ?

CAS PRATIQUE N°3 : 50 ANS : PRÉPARER DES REVENUS IMMOBILIERS À 65 ANS

- Achat de nue-propriété sur **15 ans**
- Aucune distribution pendant la période de constitution
- Récupération de la pleine propriété à **65 ans**
- Les parts commencent alors à produire des revenus.

268 000 € investis aujourd'hui en nue-propriété

- Valeur en pleine propriété correspondant à **480 000 €**
(1%/ans valorisation des parts)
- à 5 % de distribution hypothétique : **24 000 €/an**,
soit **2 000 €/mois** à la retraite.



Immobilier

**Capital investi
268 000 €**

NON COTÉ : DIVERSIFIER POUR LE LONG TERME

PRIVATE EQUITY

Rechercher de la performance à long terme

Vous investissez au capital d'entreprises non cotées

- Potentiel de création de valeur sur longue durée
- Diversification par rapport aux marchés cotés
- Horizon généralement long
- Liquidité faible
- Risque de perte en capital
- Retours de capitaux souvent irréguliers

Dans une stratégie retraite :

- ➡ **Constituer et faire croître le capital avant la retraite**





DETTE PRIVÉE

Rechercher du rendement et des distributions

Vous financez des entreprises en dehors des marchés obligataires traditionnels

- Revenus potentiellement réguliers et élevés selon la stratégie
- Rendement contractuel ou variable selon les financements
- Moins orientée vers l'appréciation du capital que le private equity
- Risque de crédit et de défaut
- Liquidité souvent limitée

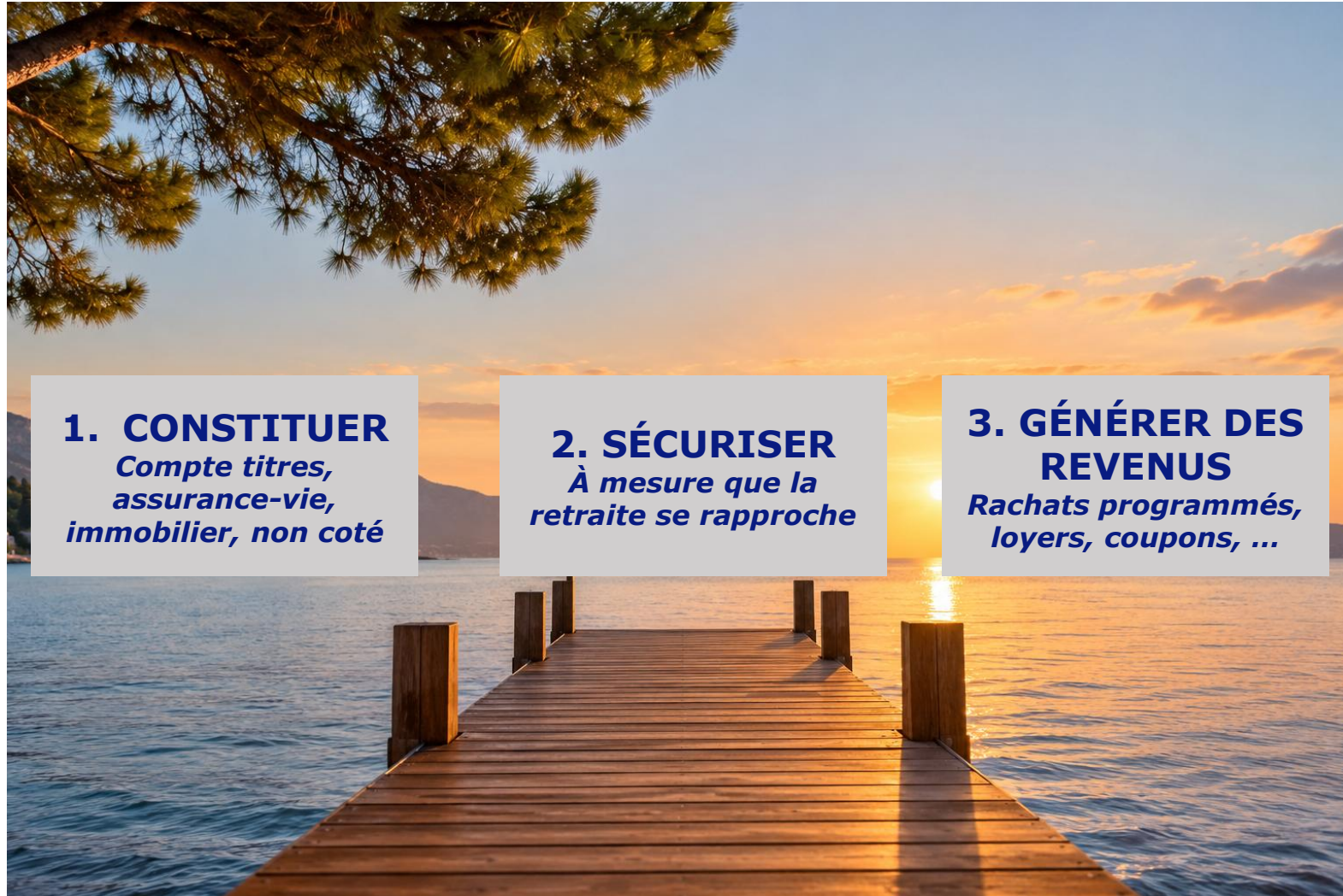
Dans une stratégie retraite :

- ➔ **Préparer une source potentielle de revenus complémentaires**

Private equity : plutôt construire le capital.

Dette privée : plutôt rechercher du revenu.

IL N'EXISTE PAS UNE SOLUTION, MAIS UNE COMBINAISON



1. CONSTITUER

*Compte titres,
assurance-vie,
immobilier, non coté*

2. SÉCURISER

*À mesure que la
retraite se rapproche*

3. GÉNÉRER DES REVENUS

*Rachats programmés,
loyers, coupons, ...*

PAR OÙ COMMENCER ?

- 1. Reconstituer vos droits à retraite**
- 2. Estimer votre « écart de retraite »**
- 3. Déterminer le capital et l'effort d'épargne nécessaires**
- 4. Construire une allocation adaptée à votre pays de résidence et à votre horizon**

LE CABINET MAUBOURG PATRIMOINE

UN PARTENAIRE INDÉPENDANT AU SERVICE DE VOTRE PATRIMOINE,
EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL



Cabinet indépendant depuis plus de **40 ans**



Expertise dédiée aux Français de l'étranger depuis **2008**



Architecture ouverte : accès aux meilleures solutions du marché



Accompagnement patrimonial global et **international**
pour des clients en France et à l'étranger



Expertise reconnue sur les **classes d'actifs non cotées** :
private equity, dette privée, actifs réels, infrastructures,
et sur la structuration patrimoniale internationale



+2 000
CLIENTS
ACCOMPAGNÉS



300 M€
D'ENCOURS
CONSEILLÉS



50 M€
PÔLE
INTERNATIONAL



INDÉPENDANCE
& OBJECTIVITÉ

“

Depuis plus de 40 ans, nous accompagnons nos clients
avec exigence, indépendance et vision patrimoniale.

”



Notre mission : construire, structurer et pérenniser votre patrimoine
grâce à des solutions **sur mesure**, **performantes** et **alignées** avec vos objectifs de vie.

L'EXPERTISE DES PLACEMENTS DE REVENUS

Une approche patrimoniale globale pour sélectionner, structurer et piloter des revenus réguliers depuis l'étranger

UNE EXPERTISE MULTI-ACTIFS



MARCHÉS FINANCIERS

Actions à dividendes, obligations cotées, fonds de distribution et produits structurés Phoenix.



IMMOBILIER DE RENDEMENT

SCPI européennes et internationales, immobilier géré et actifs spécialisés producteurs de loyers.



DETTE PRIVÉE & NON COTÉ

Fonds spécialisés, obligations privées et actifs d'exploitation sélectionnés dans l'économie réelle.

NOTRE APPROCHE



DÉFINIR LE BESOIN DE REVENUS

Montant, fréquence, horizon, devise et niveau de risque acceptable.



SÉLECTIONNER LES MEILLEURS SUPPORTS

Architecture ouverte, analyse du risque et diversification des gérants.



STRUCTURER POUR LE NON-RÉSIDENT

Détention, fiscalité internationale, conventions et risque de change.



SUIVRE ET AJUSTER DANS LA DURÉE

Contrôle des flux, arbitrages et adaptation à la situation patrimoniale.

“

L'expertise du cabinet consiste à transformer des placements différents en
une stratégie de revenus cohérente, diversifiée et adaptée à chaque expatrié.

”



Indépendance
et architecture ouverte



Sélection rigoureuse
des supports et partenaires



Vision internationale
au service des non-résidents



Accompagnement dédié
et suivi dans la durée

NOTRE ACCOMPAGNEMENT PATRIMONIAL

Une approche globale, indépendante et sur-mesure
pour construire, structurer et transmettre votre patrimoine.



1. UNE APPROCHE GLOBALE ET PERSONNALISÉE

Nous plaçons vos objectifs de vie au cœur de notre accompagnement pour bâtir une stratégie patrimoniale cohérente et durable.

- **Analyse complète** de votre situation personnelle, familiale et patrimoniale
- **Définition** de vos objectifs à court, moyen et long terme
- **Stratégie sur-mesure** adaptée à votre profil et à vos priorités



2. UNE EXPERTISE MULTI-CLASSES D'ACTIFS

Nous sélectionnons les meilleures solutions d'investissement sur l'ensemble des classes d'actifs, en architecture ouverte et en toute indépendance.

- **Actifs financiers** : actions, obligations, fonds, ETF, produits structurés...
- **Actifs non cotés** : private equity, dette privée, actifs réels, secondaire...
- **Solutions patrimoniales** : assurance-vie, PER, SCPI, immobilier, financement...



3. UN ACCOMPAGNEMENT DANS LA DURÉE

À vos côtés à chaque étape clé de votre vie, nous assurons un suivi rigoureux et proactif de votre patrimoine.

- **Suivi** et reporting réguliers
- **Ajustements** en fonction de l'évolution de vos objectifs et des marchés
- **Préparation** et optimisation de la transmission de votre patrimoine

“

Notre mission : vous apporter **clarté, sécurité et performance**
pour vous permettre de réaliser vos projets de vie **en toute confiance.**

”



INDÉPENDANCE

Une totale liberté de conseil
au service de vos intérêts.



EXIGENCE

Une sélection rigoureuse
des meilleures solutions
et partenaires.



ENGAGEMENT

Un accompagnement
disponible, réactif
et de long terme.



OUVERTURE INTERNATIONALE

Une expertise au service
d'une clientèle française
et internationale.

Le Cabinet Maubourg Patrimoine

1. Histoire

- 👉 Depuis 40 ans, cabinet indépendant et familial de gestion de patrimoine.
- 👉 Spécialiste de l'accompagnement des Français expatriés depuis 2008
- 👉 +2 000 clients
- 👉 300 M€ d'actifs sous gestion (dont 50 M€ via le Pôle International).



2. Vos interlocuteurs

▪ Patrick FONTAN :

- ⇒ Fondateur, 40 ans d'expérience (banque privée, private equity, immobilier)



▪ Elodie JOUANEAU :

- ⇒ Master Gestion de Patrimoine
- ⇒ 15 ans d'expérience



3. Nos métiers

▪ Gestion de patrimoine & Investissements

- ⇒ Assurance-Vie
- ⇒ SCPI
- ⇒ Private Equity
- ⇒ Compte Titres



▪ Immobilier

- ⇒ Transactions
- ⇒ Défiscalisation
- ⇒ Viager
- ⇒ Français de l'Etranger



▪ Protection

- ⇒ Santé individuelle (internationale et France)
- ⇒ Santé collective
- ⇒ Prévoyance



▪ Conseil & Crédits

- ⇒ Financements
- ⇒ Accompagnement patrimonial





4. Où nous rencontrer ?



Paris



Valence



Nice



5. Pourquoi nous choisir ?

- 👉 **Indépendance** : pas de produits maison, recherche des meilleures solutions
- 👉 **Expertise internationale**
- 👉 **Accompagnement sur-mesure** : suivi long terme, conseiller dédié
- 👉 **Transparence** des frais.

Des questions ?



Utilisez la fonction « Questions Réponses » sur Zoom

Prendre contact avec Maubourg Patrimoine ?

☎ (33) 1 42 85 80 00

✉ info@maubourg-patrimoine.fr

